

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2010

LE DEVOIR.com

Libre de penser

[Accueil](#) > [Économie](#) > [Actualités économiques](#) > [Hausses vertigineuses des évaluations foncières - Québec veut revoir la procédure d'évaluation des propriétés](#)

Hausses vertigineuses des évaluations foncières - Québec veut revoir la procédure d'évaluation des propriétés

Isabelle Porter 17 septembre 2010 Actualités économiques

Québec — Aux prises comme Montréal avec des hausses vertigineuses des évaluations foncières, la Ville de Québec crée un comité d'experts pour revoir la procédure d'évaluation des propriétés. Le maire assure toutefois que le but de la démarche n'est pas de réduire les taxes, mais l'incompréhension des citoyens.

Régis Labeaume dit avoir été mal à l'aise avec la dernière publication du rôle d'évaluation. Les gens, affirme-t-il, ont l'impression que le processus est «arbitraire» et inéquitable et la Ville souhaite renverser ce sentiment.

Mais attention, prévient-il. «Je ne veux pas que les gens pensent qu'ils vont payer moins de taxes à cause de la création» du comité. «On ne peut pas contrôler le marché immobilier.»

Présenté tous les trois ans, le rôle d'évaluation ajuste la valeur des propriétés à l'état du marché. Aussi, lorsque l'immobilier est dynamique, comme c'est le cas actuellement, le rôle peut être à l'origine de hausses importantes des taxes foncières. La dernière en date à Québec (à l'automne 2009) a vu bondir la valeur moyenne des propriétés de 29 %, ce qui est encore pire que l'augmentation dévoilée hier à Montréal (23,5 %).

Sept experts

Présidé par le professeur en gestion immobilière François DesRosiers, le comité de sept experts en évaluation doit rendre un rapport en janvier prochain. L'un d'eux, le spécialiste en droit immobilier Pierre Delisle, soutient que la loi provinciale sur l'évaluation foncière date du début des années 1980, avant le développement de l'informatique, et qu'en 30 ans, les fiches d'évaluation sont devenues de plus en plus compliquées et difficiles à comprendre.

Dès lors, avancent les experts, la Ville pourrait par exemple offrir aux gens de suivre en ligne l'évolution de la valeur de leurs propriétés, comme c'est le cas, en Ontario. Le professeur DesRosiers croit d'ailleurs que le rôle devrait être revu au moins chaque année plutôt qu'aux trois ans.

Tout en insistant sur le fait que la procédure actuelle n'était pas parfaite, M. DesRosiers a étrangement souligné que la Ville de Québec était l'endroit idéal où faire un tel examen en raison de la «qualité» de ses évaluateurs.

hausse, Québec (ville), propriétaire foncier

Haut de la page

